



40 % des élèves de STS issus de terminale professionnelle obtiennent leur diplôme, avec des parcours plus fluides pour ceux venant d'une spécialité de la production

Entre 13 000 et 14 000 élèves sont inscrits chaque année, en classe de terminale professionnelle sous statut scolaire au sein de l'académie de Versailles. 20 % poursuivent en 1^{ère} année de section de technicien supérieur¹ (STS) sous statut scolaire, et plus précisément 15 % dans une section de l'académie de Versailles.

Près de 60 % d'entre eux passent en 2^{ème} année de STS l'année suivante et près de 30 % abandonnent en cours ou en fin de 1^{ère} année, tandis que le restant redouble la 1^{ère} année (moins de 10 %) ou plus rarement poursuit en STS sous un autre statut (4 %). Au final, 40 % des élèves de terminale professionnelle inscrits en 1^{ère} année de STS sous statut scolaire obtiennent leur diplôme en 2 ou 3 ans.

Les élèves venant d'une terminale professionnelle de la production poursuivent davantage leurs études en STS (17 %) que ceux des services (13 %), et obtiennent plus fréquemment le diplôme à l'issue d'un cursus de 3 ans (43 % contre 40 %). Ces parcours varient nettement à la fois selon la spécialité de terminale professionnelle suivie et selon la spécialité choisie en STS : les parcours en STS les plus réussis sont ceux des élèves de la terminale professionnelle « *Métiers de la mode-vêtements* » qui s'orientent vers le BTS « *Métiers de la mode-vêtements* » ou encore ceux de la terminale professionnelle « *Commerce* » s'orientant vers le BTS « *Banque, conseillers client particulier* » dont plus des deux-tiers obtiennent leur diplôme en 2 ou 3 ans. Toutefois, ces parcours ne concernent que peu d'élèves au sein de l'académie.

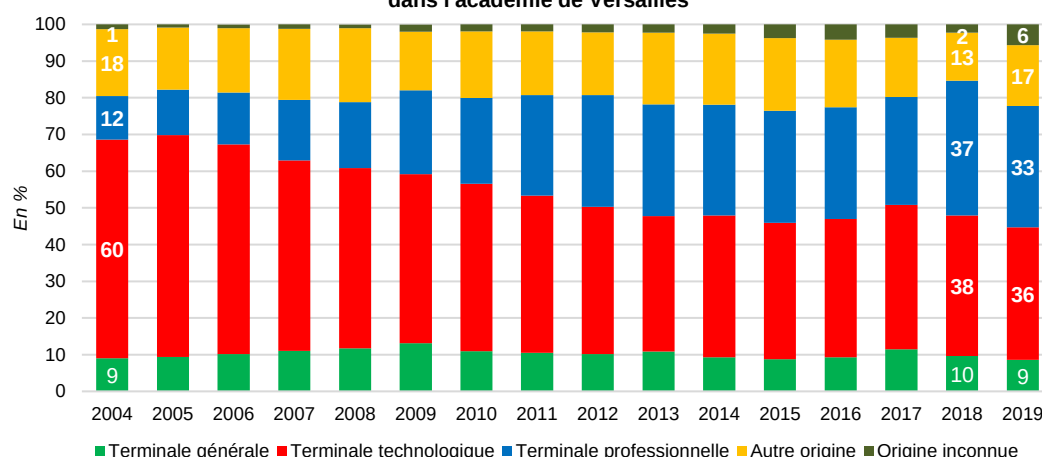
Le développement du baccalauréat au sein de la voie professionnelle a favorisé les perspectives de poursuite d'études post-bac. Elles sont notamment encouragées depuis 2018 par la loi relative à l'Orientation et à la Réussite des Etudiants (ORE) qui prévoit la fixation de taux de bacheliers professionnels pour chaque spécialité de STS, en vue de favoriser leur admission au cours de la procédure ParcoursSup. L'académie de Versailles a été précurseur puisque, depuis 2005, de tels taux étaient déjà en pratique (*encadré « Voie professionnelle : éléments d'évolution et de cadrage »*).

Ainsi, entre 2004 et 2019, le poids des élèves provenant de terminale professionnelle parmi ceux inscrits en 1^{ère} année de BTS dans l'académie de Versailles a progressé de 21 points, parallèlement à la baisse du poids des élèves provenant de terminale technologique (-24 points).

Malgré ces évolutions, à la rentrée 2019, les élèves inscrits en BTS venant de terminale professionnelle restent moins nombreux que ceux venant de terminale technologique (2 590 contre 2 830 élèves) et leur part reste plutôt stable depuis 2012, oscillant entre 30 et 33 % hormis la hausse ponctuelle à 37 % observée en 2018 (*figure 1*).

¹ Les sections de technicien supérieur sont des classes qui préparent, après le baccalauréat, au brevet de technicien supérieur (BTS). Dans cette note, ne sont pas assimilés aux STS les préparations au DTS, au DCESF, les classes de mise à niveau, les classes passerelles, les DMA et les DN MADE.

Figure 1 : Origine des élèves inscrits en 1^{ère} année de STS sous statut scolaire dans l'académie de Versailles



Source : Base centrale de pilotage, Depp-MENJS, traitements Dapep.

Si la fixation de ces taux a pour objectif de favoriser l'admission des élèves de terminale professionnelle en STS, leur abandon est un facteur qui freine leur réussite, car, dans l'académie, près de 30 % des élèves venant de terminale professionnelle abandonnent en cours ou en fin de 1^{ère} année de STS et au final, 40 % sont diplômés du BTS en 2 ou 3 ans².

Ces tendances ne sont pas propres à l'académie car pour l'ensemble de la génération des bacheliers de 2015, 49,6 % des bacheliers professionnels qui se sont orientés en STS ont obtenu leur diplôme en 2 ou 3 ans³, contre 70,3 % des bacheliers technologiques et 82,8 % des bacheliers généraux (Mamari, 2019). Par ailleurs, l'abandon de la STS est souvent associé à un abandon général des ambitions d'études supérieures, car les jeunes qui quittent ces formations sans en obtenir le diplôme reprennent moins souvent leurs études par la suite que leurs homologues de l'université : ce n'est le cas que d'un « décrocheur » de STS sur dix contre un sur quatre à l'université (Merlin, 2019).

Néanmoins, les bacheliers professionnels abandonnent moins fréquemment en STS que ceux qui s'orientent en licence : 8 % des bacheliers professionnels entrés en STS après le baccalauréat n'y sont plus six mois plus tard contre 20 % de ceux entrés en licence (Ndao et Pirus, 2019).

L'orientation vers une STS reste ainsi la meilleure chance de diplomation des bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur par rapport à l'orientation en licence : 49,6 % des bacheliers professionnels de 2015 qui se sont orientés en STS sont diplômés en 2 ou 3 ans alors que 4,7 % de ceux qui se sont orientés en licence sont diplômés en 3 ou 4 ans⁴. Par comparaison, 15,3 % des bacheliers technologiques de 2015 et 51,2 % des bacheliers généraux qui se sont orientés en licence étaient diplômés en 3 ou 4 ans (Razafindratsima, Bonneville, 2020 ; Mamari, 2019).

De plus, la poursuite d'études en STS est un facteur qui semble favoriser l'insertion professionnelle, que les élèves réussissent à obtenir leur diplôme ou non : 41 % des bacheliers professionnels sont en emploi six mois après le baccalauréat, contre 54 % des sortants non diplômés de STS et à 60 % des sortants diplômés⁵ (George, 2020).

Le suivi de cohorte des élèves de terminale professionnelle de l'académie de Versailles, qui retrace leurs parcours lorsqu'ils se sont orientés vers une STS sous statut scolaire dans l'académie, permet notamment d'observer les disparités de réussite au cours du cursus de STS selon les spécialités de terminale professionnelle d'origine mais aussi selon les spécialités de STS suivies (encadré méthodologique).

² Taux académique calculé sur les élèves de terminale professionnelle de l'académie de Versailles sous statut scolaire poursuivant en 1^{ère} année de STS par la voie scolaire au sein de l'académie uniquement, qu'ils aient ensuite obtenu leur diplôme par la voie scolaire ou en apprentissage.

³ Taux national calculé sur l'ensemble des bacheliers professionnels de France, quel que soit leur statut en terminale, lorsqu'ils ont poursuivi toute leur scolarité en STS au sein de la voie scolaire.

⁴ Parmi la génération des bacheliers professionnels de 2015, ils représentaient 8 % de l'ensemble des inscrits en licence et 28 % des inscrits en STS.

⁵ Ce taux d'emploi des sortants du BTS sont calculés sur l'ensemble des sortants en dernière année de BTS de l'académie de Versailles en 2018 ou en 2019, qu'ils proviennent d'un baccalauréat professionnel, d'autres séries du baccalauréat ou d'une réorientation après une licence par exemple.

Un élève de terminale professionnelle sur sept poursuit en 1^{ère} année de STS sous statut scolaire dans l'académie

A la rentrée 2019, plus de 13 400 élèves sont inscrits en terminale professionnelle dans l'académie de Versailles. Ces effectifs ont plus que doublé en 15 ans. La plus grosse part de cette hausse a eu lieu entre 2009 et 2011 sous l'effet de la rénovation de la voie professionnelle ; le restant peut être attribué à l'évolution de la démographie.

Dans ce contexte et étant donné la hausse du taux de réussite au baccalauréat professionnel sur la période⁶, le nombre d'élèves qui poursuivent en 1^{ère} année de STS par la voie scolaire a aussi connu une forte croissance. Ce nombre a presque triplé en 15 ans, passant de 727 élèves pour la cohorte de 2004 à 1 980 élèves pour la cohorte de 2019. Cette tendance n'est pas propre à l'académie de Versailles car en France de 2005 à 2019, la part des bacheliers professionnels s'inscrivant en STS est passée de 15,7 % à 33,8 %, tandis que cette part a diminué pour les bacheliers technologiques (de 44 % à 39,8 %) et pour les bacheliers généraux (de 19,3 % à 21,4 %) (RERS 2020, Depp-Menjs).

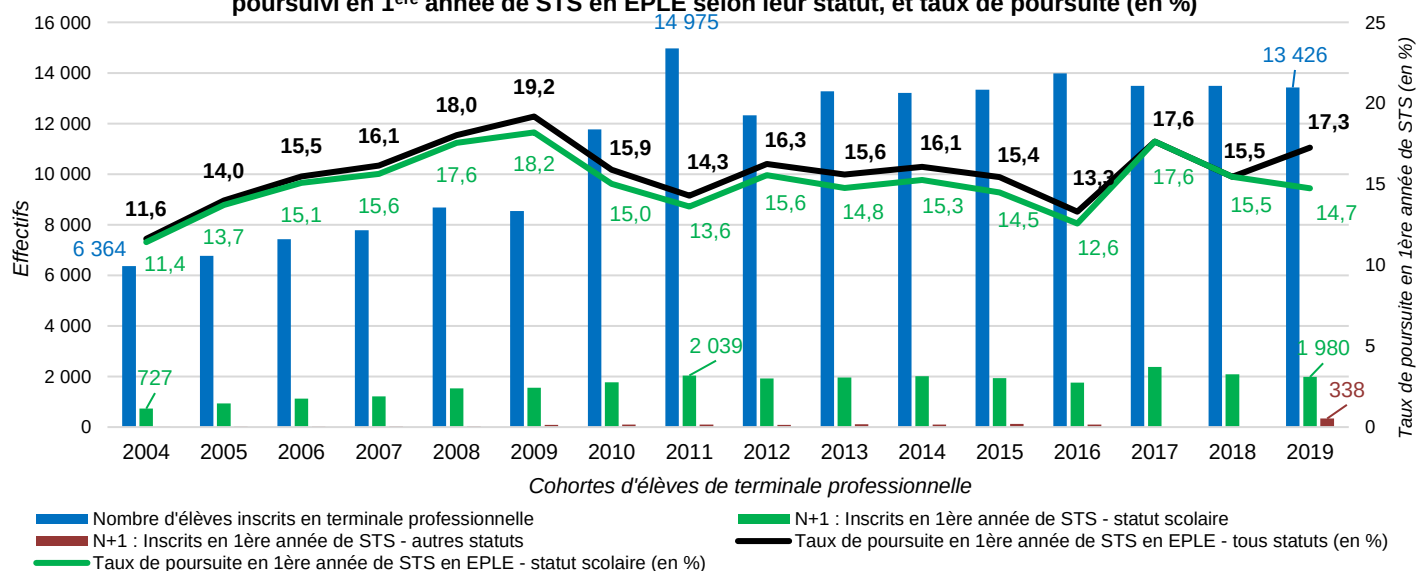
Malgré cette hausse, la part des élèves de terminale professionnelle de l'académie de Versailles qui poursuit dans une STS au sein de l'académie sous statut scolaire ne dépasse pas 20 %. Si certains s'inscrivent en 1^{ère} année de STS au sein d'un EPLE en

dehors de la voie scolaire sous un autre statut, en majorité celui d'apprentis, leur nombre reste faible hormis pour la cohorte de 2019 (338 élèves poursuivant en tant qu'apprentis en EPLE) (figure 2).

Jusqu'en 2010⁷, les poursuites plus nombreuses en 1^{ère} année de STS sont liées à la hausse régulière et modérée du nombre d'élèves de terminale professionnelle. La forte augmentation du nombre de ces élèves qui a eu lieu ensuite, en raison de la rénovation de la voie professionnelle, ne s'est en revanche pas traduite par une hausse du nombre de ceux poursuivant en STS car les capacités d'accueil n'ont pas augmenté en proportion, occasionnant, à l'inverse, une baisse du taux de poursuite en 1^{ère} année de STS pour les élèves de terminale professionnelle juste après 2009. Depuis cette rénovation, ce taux subit un plafonnement et n'a jamais dépassé 18 %.

La baisse du taux de poursuite en 1^{ère} année de STS observée pour la cohorte des terminales professionnelles de 2016 peut être due à une difficulté de suivi de ces élèves dans les systèmes d'information, dans un contexte de passage à un nouveau numéro d'identification des élèves (encadré méthodologique).

Figure 2 : Evolution du nombre d'élèves de terminale professionnelle, du nombre de ceux ayant poursuivi en 1^{ère} année de STS en EPLE selon leur statut, et taux de poursuite (en %)



⁶ Le taux de réussite au baccalauréat professionnel des candidats scolaires de l'académie de Versailles est passé de 70 % en 2004 à 77 % en 2018. A noter que le baccalauréat n'était pas formellement obligatoire pour intégrer une STS jusqu'en 2019 (décret en date du 21 mars 2019).

⁷ Cohorte d'élèves inscrits en terminale professionnelle en 2009 s'inscrivant en STS en 2010.

La hausse constatée ensuite pour la cohorte de 2017, dont le taux de poursuite atteint 17,6 %, résulte en partie de la mise en place de la loi ORE. Il s'agit de la première cohorte de terminale à avoir bénéficié dès mars 2018 des effets de cette loi et de la nouvelle plateforme de gestion des orientations vers

l'enseignement supérieur ParcourSup, remplaçant Admission Post-Bac (APB). Ce taux élevé de poursuite en 1^{ère} année de STS par la voie scolaire ne s'est ensuite pas confirmé : il est redescendu à 15,5 % pour la cohorte de 2018 puis à 14,7 % pour celle de 2019.

Une hausse des poursuites en 1^{ère} année de STS par apprentissage au sein d'un EPLE pour la cohorte de 2019

Le taux de poursuite en 1^{ère} année de STS sous statut scolaire des élèves inscrits en terminale professionnelle en 2019 a prolongé la baisse constatée pour la cohorte précédente. Cependant, une part non négligeable d'élèves s'est orientée vers une première année de STS sous un autre statut, notamment celui d'apprentis inscrits en EPLE. Ainsi en tenant compte de ces derniers, le taux de poursuite en 1^{ère} année de STS tous statuts confondus a augmenté de 1,8 point au total par rapport à la cohorte précédente, pour retrouver le niveau de la cohorte de 2017.

Si cette hausse des poursuites en STS en tant qu'apprentis en EPLE peut en partie s'expliquer par

un meilleur recensement de ces jeunes dans les bases scolarité, il semble tout de même que la poursuite en STS par apprentissage au sein de ces établissements se développe.

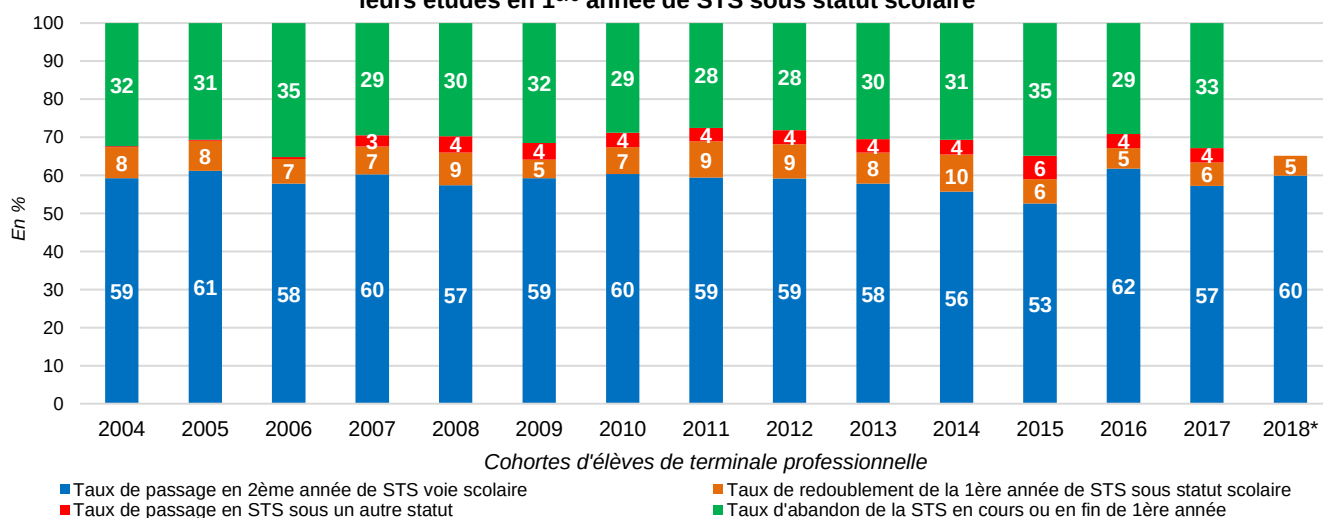
Cette tendance est plus généralement observée au niveau national, avec une hausse de 17,2 % du nombre d'apprentis en EPLE inscrits dans une formation menant au BTS observée en 2020 par rapport à 2019. Ainsi au niveau national, en 2020, 18,2 % des apprentis inscrits en STS suivent leur formation en EPLE contre 7,7 % pour l'ensemble des apprentis de tous niveaux (Demongeot et Lombard, 2019).

60 % des élèves de terminale professionnelle inscrits en 1^{ère} année de STS sous statut scolaire poursuivent en 2^{ème} année sous ce même statut, alors que 30 % abandonnent au cours ou en fin de 1^{ère} année

Près de 60 % des élèves de terminale professionnelle inscrits en 1^{ère} année de STS passent en 2^{ème} année et, selon les années, entre 27 et 35 % abandonnent leur cursus au cours ou en fin de 1^{ère} année. Les autres redoublent la 1^{ère} année (moins de 10 %) ou s'inscrivent en STS sous un autre statut (4 %), essentiellement sous celui d'apprentis.

Le taux de passage en 2^{ème} année a baissé de 5 points entre les cohortes de 2013 à 2015 pour s'établir à 52,6 % avant de repartir à la hausse et retrouver les niveaux des cohortes antérieures. En parallèle, le taux d'abandon a suivi une tendance inverse, dépassant le seuil des 30 % (figure 3).

Figure 3 : Devenir en 2^{ème} année des élèves de terminale professionnelle ayant poursuivi leurs études en 1^{ère} année de STS sous statut scolaire



Champ : Elèves de terminale professionnelle de l'académie de Versailles ayant poursuivi en 1^{ère} année de STS sous statut scolaire, secteurs public et privé sous contrat. Source : Suivi de cohorte Dapep. * Données non disponibles sur les poursuites en STS sous un autre statut et les abandons pour la cohorte de 2018.

La cohorte des élèves entrés en terminale professionnelle en 2017 est la première à avoir bénéficié des aménagements de la loi ORE, ayant pour objectif la poursuite et la réussite dans l'enseignement supérieur.

Pourtant, cette cohorte n'a pas connu un taux d'abandon plus faible en STS que les cohortes

Depuis 2012, 40 % des élèves de terminale professionnelle s'étant orientés vers une STS sous statut scolaire obtiennent leur diplôme en 2 ou 3 ans

Au final, cumulant les effets du taux d'abandon élevé, du redoublement et de l'échec à l'examen, seul un tiers des élèves de terminale professionnelle inscrits en 1^{ère} année de STS obtiennent leur diplôme en 2 ans, et moins d'un sur dix en trois ans.

Pour les cohortes inscrites en terminale professionnelle aux rentrées de 2004 à 2010, qui ont passé leur examen du BTS aux sessions de 2007 à 2013, la part de ceux qui ont obtenu leur diplôme en 2 ans a progressivement augmenté, atteignant 36 % (+10,9 points). Pour les cohortes suivantes, cette part s'établit ensuite à un tiers, avec une exception pour la cohorte de 2017, diplômée en 2020, dont le taux est supérieur compte tenu des modalités d'attribution modifiées du diplôme en juin 2020, se basant sur les notes du contrôle continu.

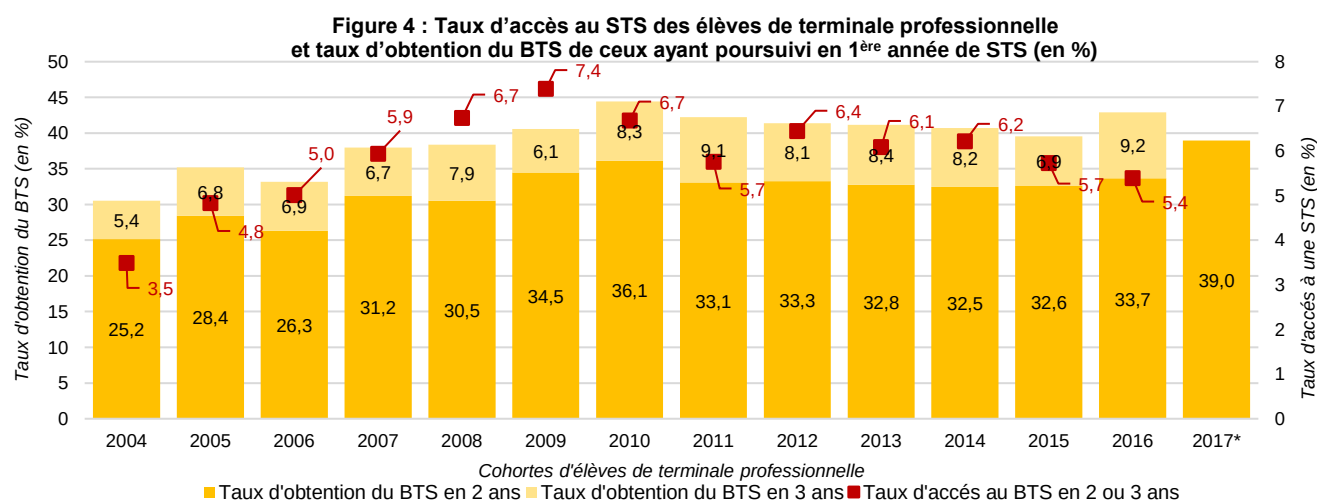
Entre 8 à 9 % des élèves inscrits en terminale professionnelle entre 2010 et 2016 obtiennent leur BTS au cours d'une 3^{ème} année : l'allongement du parcours d'une année, permis par le redoublement,

antérieures, mais à l'inverse plutôt élevé (33 %). Les effets de cette loi seront difficilement mesurables pour la cohorte de 2018 car leur première année en STS a été marquée par des conditions de formation particulières, en raison de la crise sanitaire qui a débuté en mars 2020.

est donc grandement profitable aux élèves venant de terminale professionnelle.

Ainsi, depuis la rénovation de la voie professionnelle, 40 % des élèves de terminale professionnelle poursuivant en STS par la voie scolaire obtiennent leur diplôme en 2 ou 3 ans. Après celle de 2010, la cohorte des élèves inscrits en terminale professionnelle en 2016, diplômée en 2019 ou 2020, est celle qui présente, à ce jour, les meilleurs taux d'obtention du diplôme en 2 et 3 ans. Cette cohorte présente à la fois un taux d'obtention du diplôme en 2 ans élevé (33,7 %) et un taux d'obtention du diplôme en 3 ans notable comparé aux cohortes précédentes (9,2 %) notamment en raison de l'adaptation des modalités d'épreuve liée à la crise sanitaire.

Au final, 5,4 % des élèves de terminale professionnelle sont diplômés du BTS. Ce taux varie peu depuis la rénovation de la voie professionnelle et le pic observé pour la cohorte de 2009 (figure 4).



Pour rappel, la poursuite en BTS semble permettre une meilleure insertion professionnelle même lorsque le diplôme n'est finalement pas obtenu : 54 % des sortants non diplômés de STS sont en emploi six mois après leur sortie contre 60 % de ceux

qui ont obtenu leur diplôme et 41 % des sortants diplômés du baccalauréat professionnel (George, 2020).

Les données analysées dans le reste de la note portent uniquement sur les élèves inscrits en terminale professionnelle de 2012 à 2016, soit sur les cinq cohortes les plus récentes dont il est possible de suivre, au moment de la rédaction de cette note, l'intégralité du parcours en trois ans après le baccalauréat. La plus ancienne cohorte prise en compte est celle de 2012 car ses élèves sont entrés en seconde professionnelle en 2010, soit un an après la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle de 2009.

Les indicateurs calculés sur ces cinq cohortes présentent l'avantage d'une robustesse suffisante pour pouvoir comparer les spécialités entre elles, notamment croiser les spécialités de terminale professionnelle avec celles de STS, y compris si elles ne concernent que peu d'élèves chaque année. Seules les spécialités comptant moins de 20 élèves inscrits au cours de la période sont écartées de l'analyse.

Les spécialités de terminale professionnelle ou de STS rénovées depuis 2012 sont nommées selon leurs intitulés en vigueur en 2021 (ou les plus récents en cas de fermeture de spécialités).

Les élèves inscrits dans une spécialité de terminale professionnelle de la production poursuivent davantage en STS que ceux venant d'une spécialité des services, et connaissent des parcours un peu plus fluides

Chaque année, environ un tiers des élèves de terminale professionnelle au sein de l'académie sont inscrits dans une spécialité de la production et deux-tiers dans une spécialité des services. Cette répartition est plutôt stable depuis 2013.

Sur les cohortes 2012 à 2016, 17 % des élèves inscrits dans une terminale professionnelle d'une spécialité de la production poursuivent en 1^{ère} année de STS sous statut scolaire dans l'académie, contre 13 % pour ceux inscrits dans une spécialité des services. Cet écart de 4 points varie peu d'une cohorte à l'autre.

Leurs parcours au cours de la STS sont proches : la majorité des élèves passent en 2^{ème} année de STS l'année suivante et un tiers abandonnent en cours

ou à la fin de la 1^{ère} année. Les parcours de ceux provenant d'une spécialité de la production sont tout de même plus fluides jusqu'au diplôme du BTS car 60 % passent en 2^{ème} année de STS contre 55 % pour ceux venant d'une spécialité des services ; les abandons étant à l'inverse moins fréquents (29 %, contre 32 %). De ce fait, ceux venant d'une terminale professionnelle de la production obtiennent plus souvent leur diplôme en 2 ou 3 ans que ceux venant d'une spécialité des services (43 %, contre 40 %).

Au final, 7 % des 4 600 élèves inscrits en moyenne par an dans une terminale professionnelle de la production au sein de l'académie de Versailles obtiennent leur diplôme en 2 ou 3 ans, alors que ce n'est le cas que de 5 % des 8 600 élèves inscrits dans le secteur des services (figure 5).

Figure 5 : Parcours des élèves de terminale professionnelle de l'académie de Versailles en STS

Moyenne pour les cohortes d'élèves de terminale professionnelle de 2012 à 2016		Terminale professionnelle de la production	Terminale professionnelle des services	Ensemble des terminales professionnelles
Nombre moyen d'élèves de terminale professionnelle par an		4 614	8 613	13 227
Dont ceux poursuivant en 1 ^{ère} année de STS par la voie scolaire		786	1 131	1 917
Taux de poursuite en 1^{ère} année de STS sous statut scolaire (en %)		17,0	13,1	14,5
Situation en N+2	Taux de passage en 2 ^{ème} année de STS sous statut scolaire (en %)	60,2	55,3	57,3
	Taux de redoublement de la 1 ^{ère} année de STS sous statut scolaire (en %)	6,3	8,8	7,8
	Taux de poursuite en STS sous un autre statut (en %)	4,3	4,2	4,2
	Taux d'abandon en cours ou en fin de 1^{ère} année de STS (en %)	29,2	31,7	30,7
Taux d'obtention du BTS	En 2 ans (en %)	33,8	32,4	32,9
	En 3 ans (en %)	8,8	7,7	8,2
	En 2 ou 3 ans (en %)	42,6	40,1	41,1
Taux d'accès au BTS en 3 ans (en %)		7,3	5,3	6,0

Champ : Elèves de terminale professionnelle de l'académie de Versailles sous statut scolaire, secteurs public et privé sous contrat.

Source : Suivi de cohorte Dapep.

Du fait de la crise sanitaire, la cohorte des élèves de terminale professionnelle de 2017 a connu des conditions de formation particulières en 2019-2020 durant sa 2^{ème} année de STS, ce qui a eu à la fois pour effet d'augmenter la part des élèves obtenant leur diplôme en 2 ans. Exceptionnellement, les élèves de

cette cohorte venant d'une terminale professionnelle des services ont plus souvent obtenu leur BTS en 2 ans que ceux venant d'une spécialité de la production (respectivement, 39,7 % et 37,8 %, contre 32,4 % et 33,8 % en moyenne pour les cohortes 2012 à 2016). Les abandons restent

cependant moins fréquents pour ces derniers et leur taux d'accès au BTS en 2 ans reste plus élevé que celui des élèves venant d'une terminale professionnelle des services (7,3 %, contre 6,6 % pour la cohorte 2017 et 7,3 %, contre 5,3 % en moyenne pour les cohortes 2012 à 2016) (*figure 5 bis – voir « Télécharger les données des figures au format Excel »*).

Spécialités de la production

4 600 élèves par an en moyenne sont inscrits au sein de l'académie de Versailles dans 45 spécialités de terminale professionnelle de la production différentes de 2012 à 2016.

Seulement onze d'entre elles comptabilisent plus de 100 élèves de terminale en moyenne par an. Ces onze spécialités regroupent 78 % de l'ensemble des élèves de terminale professionnelle de la production, avec notamment deux spécialités majeures : « Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés » (environ 1 400 élèves par an) et « Systèmes numériques » (environ 630 élèves par an). Pour chacune de ces deux spécialités majeures, 23 % des élèves poursuivent en 1^{ère} année de STS sous statut scolaire, mais ceux venant de la spécialité « Métiers de l'électricité et de ses

Au-delà des différences de parcours entre ces deux grandes catégories, les taux de poursuite en STS et les parcours au cours de ce cursus varient selon que ces élèves fréquentent en terminale un établissement qui propose une offre en STS (*Encadré en fin de note*) et varient aussi nettement selon les spécialités d'origine et les spécialités suivies en STS au sein même de la production et des services.

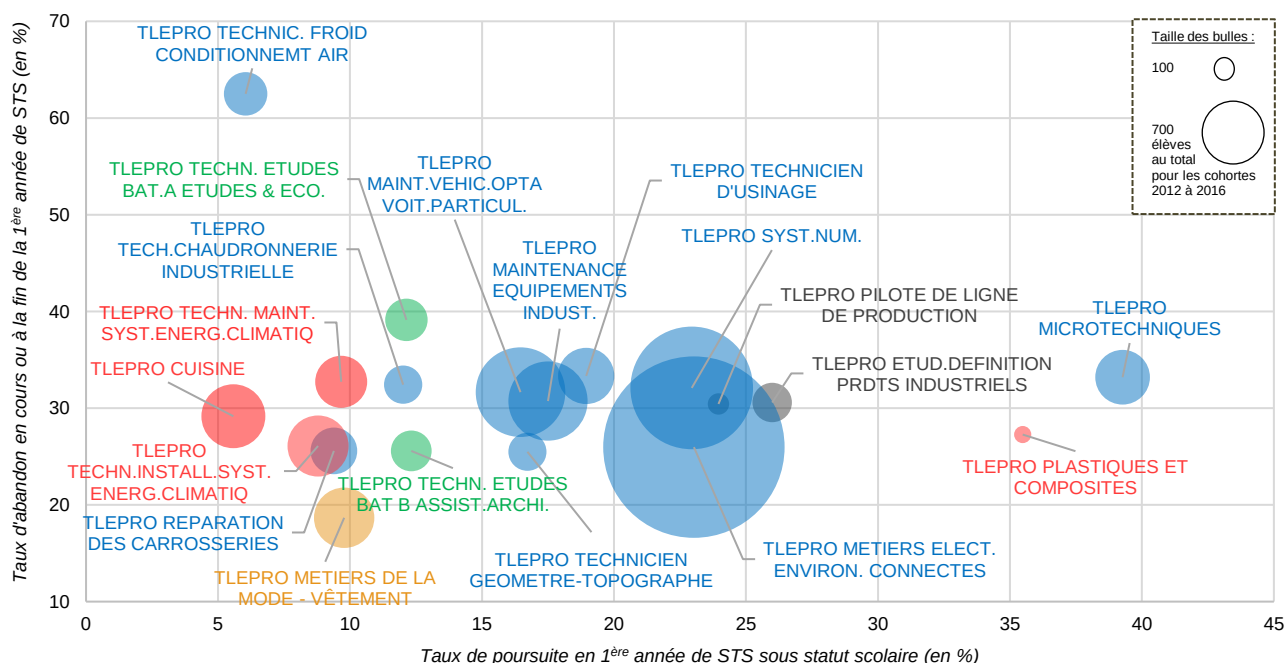
environnements connectés » abandonnent moins souvent en 1^{ère} année par rapport à ceux venant de la spécialité « Systèmes numériques » (26 %, contre 32 %).

Les élèves des spécialités « Microtechniques » et « Plastiques et composites » sont ceux qui poursuivent le plus souvent en 1^{ère} année de STS (39 % et 35 %). À l'inverse, très peu d'élèves issus des terminales professionnelles « Cuisine » et « Technicien du froid et conditionnement d'air » poursuivent en 1^{ère} année de BTS sous statut scolaire (6 %). Cette seconde spécialité se caractérise à la fois par un taux de poursuite en STS faible et par un taux d'abandon en cours ou en fin de 1^{ère} année très élevé (63 %) (*figure 6*).

Figure 6 : Poursuite des élèves de terminale professionnelle de la production en STS et abandon en cours ou en fin de 1^{ère} année, selon la spécialité de terminale

Couleur des bulles selon le domaine de spécialité de la terminale professionnelle :

Mécanique, électricité et électronique - Transformation - Génie civil, construction et bois - Spécialités pluri-techno de production - Matériaux souples



Champ : Elèves de terminale professionnelle de la production de l'académie de Versailles sous statut scolaire (cohortes 2012 à 2016), secteurs public et privé sous contrat (seules sont représentées les spécialités de terminale pour lesquelles plus de 20 élèves inscrits en terminale professionnelle de 2012 à 2016 ont poursuivi en STS sous statut scolaire l'année suivante). Source : Suivi de cohorte Dapep.

Les élèves de terminale professionnelle qui redoublent plus fréquemment leur 1^{ère} année de STS sous statut scolaire sont ceux venant des spécialités « *Pilote de ligne de production* » (17 %), « *Cuisine* » (15 %) et « *Technicien d'usinage* » (10 %). Après une 1^{ère} année de STS sous statut scolaire, les poursuites en STS sous un autre statut concernant quant à elles davantage les élèves de terminale professionnelle issus des spécialités « *Plastiques et composites* » (14 %), « *Technicien d'études en bâtiment, option b : assistant d'architecte* » (14 %) et « *Technicien géomètre-topographe* » (10 %).

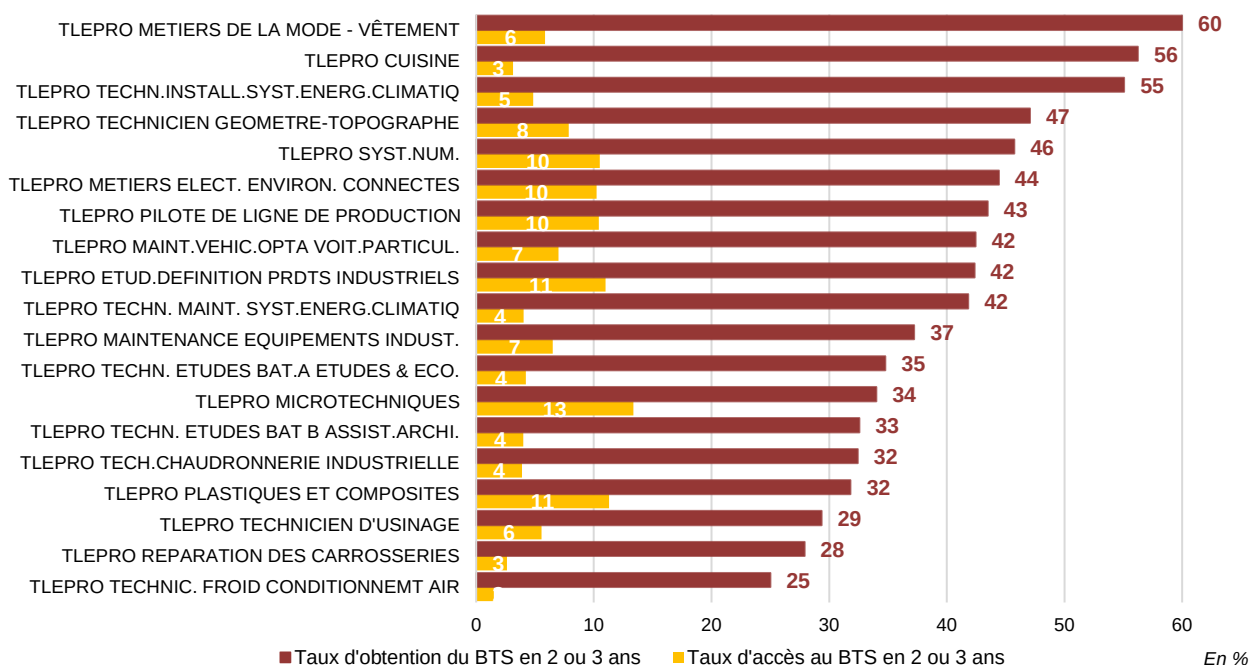
Parmi les élèves de terminale professionnelle de la production ayant poursuivi en STS, ceux qui obtiennent le plus souvent leur diplôme en 2 ou 3 ans sont ceux venant des spécialités « *Métiers de la mode-vêtements* » (60 %), « *Cuisine* » (56 %) ou encore « *Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques* » (55 %) (figure 7). Bien qu'ils soient proportionnellement moins nombreux à poursuivre en STS sous statut scolaire, les élèves des spécialités « *Systèmes numériques* » et « *Métiers de l'électricité et des environnements connectés* » obtiennent plus souvent leur BTS lorsqu'ils s'engagent dans ce cursus que ceux venant de la terminale professionnelle « *Microtechnique* » (44 % et 46 % contre 34 %). Cependant, en tenant compte de la plus grande proportion de ces derniers à poursuivre en STS, leur taux d'accès au diplôme du

BTS reste le plus élevé parmi l'ensemble des élèves inscrits dans une terminale professionnelle de la production (13 %).

La poursuite en STS sous statut scolaire débouche moins souvent sur l'obtention du diplôme lorsque les élèves proviennent des terminales professionnelles « *Technicien d'usinage* » (29 %), « *Réparations des carrosseries* » (28 %) ou « *Technicien du froid et conditionnement d'air* » (25 %).

Les orientations des élèves de terminale professionnelle qui poursuivent en STS se font fréquemment dans la continuité de la spécialité suivie au cours du cursus du baccalauréat : pour les dix-huit spécialités de terminale professionnelle dont plus de 20 élèves poursuivent en BTS sous statut scolaire, entre 75 % et 95 % d'entre eux s'orientent vers trois spécialités maximum de BTS différentes, du même domaine ou d'un domaine proche. La terminale professionnelle « *Technicien d'études du bâtiment, option assistant en architecture* » représente une exception car les 43 élèves qui poursuivent en STS s'orientent vers davantage de spécialités, principalement du domaine du génie civil, de la construction et du bois mais aussi, par exemple, vers le BTS « *Professions immobilières* ».

Figure 7 : Taux d'accès au diplôme du BTS des élèves de terminale professionnelle de la production et taux d'obtention du diplôme pour ceux ayant poursuivi en STS (en %), selon la spécialité de terminale



Champ : Elèves de terminale professionnelle de la production de l'académie de Versailles (cohortes 2012 à 2016), secteurs public et privé sous contrat (seules sont représentées les spécialités de terminale pour lesquelles plus de 20 élèves inscrits en terminale professionnelle de 2012 à 2016 ont poursuivi en STS sous statut scolaire l'année suivante). Source : Suivi de cohorte Dapep.

Les deux tiers des élèves de terminale professionnelle de la production qui poursuivent en STS sous statut scolaire s'orientent vers une spécialité du domaine de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique, en particulier « *Electrotechnique* » et « *Maintenance des systèmes, option a : systèmes de production* ». Dans ces deux spécialités de STS, deux tiers des élèves venant de terminale professionnelle passent en 2^{ème} année l'année suivante et un quart abandonnent au cours ou à la fin de la 1^{ère} année. Au final, 45 % d'entre eux obtiennent leur diplôme en 2 ou 3 ans.

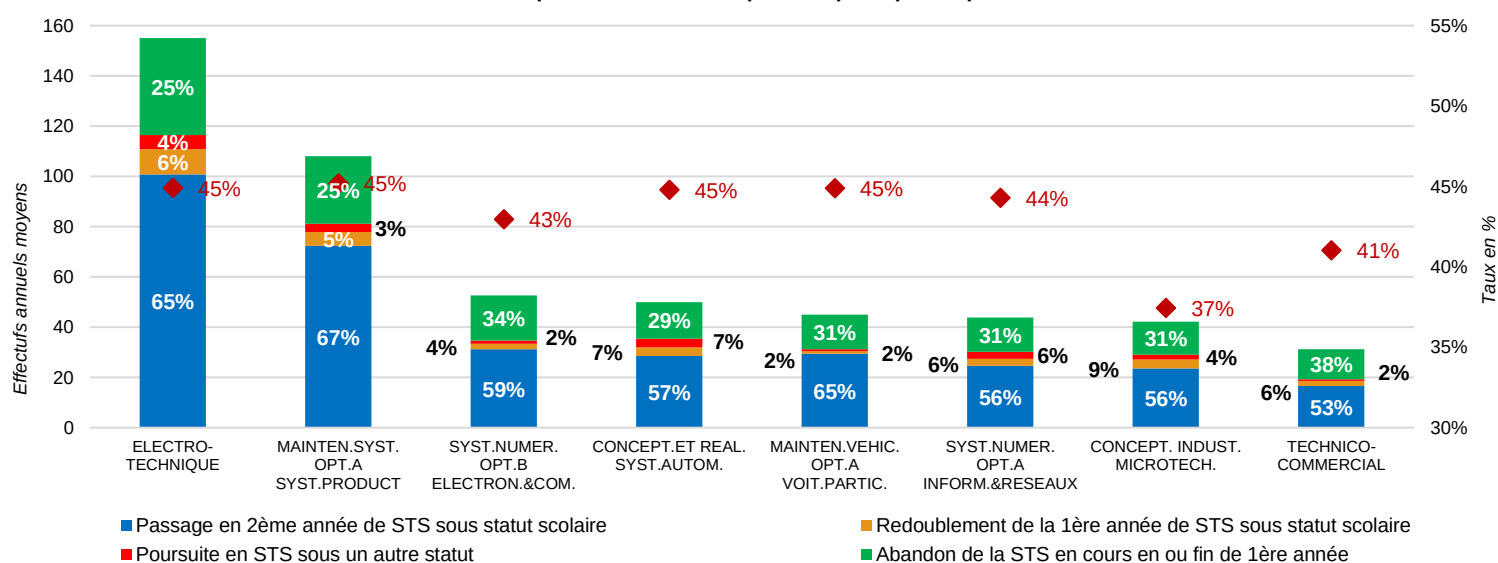
Bien que moins nombreux, le parcours des élèves de terminale professionnelle s'orientant vers le BTS « *Maintenance des véhicules, option a : voitures*

particulières » est proche de celui des élèves venant de ces deux spécialités : 65 % passent en 2^{ème} année et 45 % obtiennent leur diplôme en 2 ou 3 ans.

Les élèves de terminale professionnelle s'orientant vers les cinq autres principales spécialités de BTS passent moins fréquemment en 2^{ème} année, notamment ceux inscrits dans la STS « *Technico-commercial* » (53 %). Ceux qui s'orientent vers la STS « *Conception et industrialisation en microtechniques* » obtiennent moins souvent leur diplôme (37 %) (figure 8).

Cependant, pour les élèves provenant d'une même spécialité de terminale professionnelle, les parcours varient selon la spécialité du BTS suivie.

Figure 8 : Devenir des élèves de terminale professionnelle à l'issue d'une 1^{ère} année de STS de la production et taux d'obtention du diplôme en 2 ou 3 ans pour les principales spécialités de STS



Champ : Elèves de terminale professionnelle de l'académie de Versailles ayant poursuivi en 1^{ère} année de STS de la production (cohortes 2012 à 2016), secteurs public et privé sous contrat. Source : Suivi de cohorte Dapep.

Par exemple, 49 % des élèves venant de la terminale professionnelle « *Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés* » et s'orientant vers un STS sous statut scolaire s'orientent vers la STS « *Electrotechnique* ». En 1^{ère} année, un quart d'entre eux abandonnent cette formation et 45 % obtiennent finalement leur diplôme en 2 ou 3 ans. En comparaison, leur parcours en STS est un peu moins fluide que celui des élèves venant de la même terminale professionnelle mais s'orientant vers les spécialités de STS « *Maintenance des systèmes, option a : systèmes de production* » ou encore de « *Systèmes numériques, option b : électronique et communication* ». Les parcours sont plus difficiles pour les élèves de la terminale professionnelle « *Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés* » lorsqu'ils s'orientent vers la STS « *Systèmes numériques, option a : informatique et réseaux* » car, même si le taux d'abandon en cours ou

à l'issue de la 1^{ère} année n'est que 15 %, au final seulement 30 % sont diplômés en 2 ou 3 ans. C'est le cas aussi lorsque les élèves de cette terminale professionnelle s'orientent vers la spécialité « *Technico-commercial* », pour lequel 39 % abandonnent en 1^{ère} année et seulement 36 % obtiennent leur diplôme en 2 ou 3 ans. Ces deux types d'orientation sont minoritaires et ne concernent que 2 % et 4 % des élèves de cette terminale professionnelle poursuivant en BTS sous statut scolaire.

Pour les élèves de la terminale professionnelle « *Microtechniques* », les parcours en STS sont plus favorables dans la spécialité « *Conception et industrialisation en microtechniques* » qui représente d'ailleurs les orientations les plus fréquentes (62 %), car 40 % obtiennent finalement leur diplôme en 2 ou 3 ans, contre seulement 23 % pour ceux s'orientant vers la STS « *Conception de produits industriels* » et

30 % pour les élèves s'orientant vers la STS « Maintenance des systèmes, option a : systèmes de production ».

Pour les élèves venant de la terminale professionnelle « Systèmes numériques », les abandons sont de même niveau lorsqu'ils s'orientent vers les spécialités de STS « Systèmes numériques, option b : électronique et communication » et « Systèmes numériques, option a : informatique et réseaux » (36 % et 34 %). Cependant, ceux qui s'orientent vers cette dernière spécialité obtiennent plus fréquemment leur diplôme (47 %, contre 42 %).

Les parcours les plus fluides au cours du cursus menant au BTS de la production sont ceux des élèves venant de la terminale professionnelle « Métiers de la mode-vêtements » s'orientant vers la STS du même intitulé car seulement 11 % abandonnent en 1^{ère} année et 67 % obtiennent leur

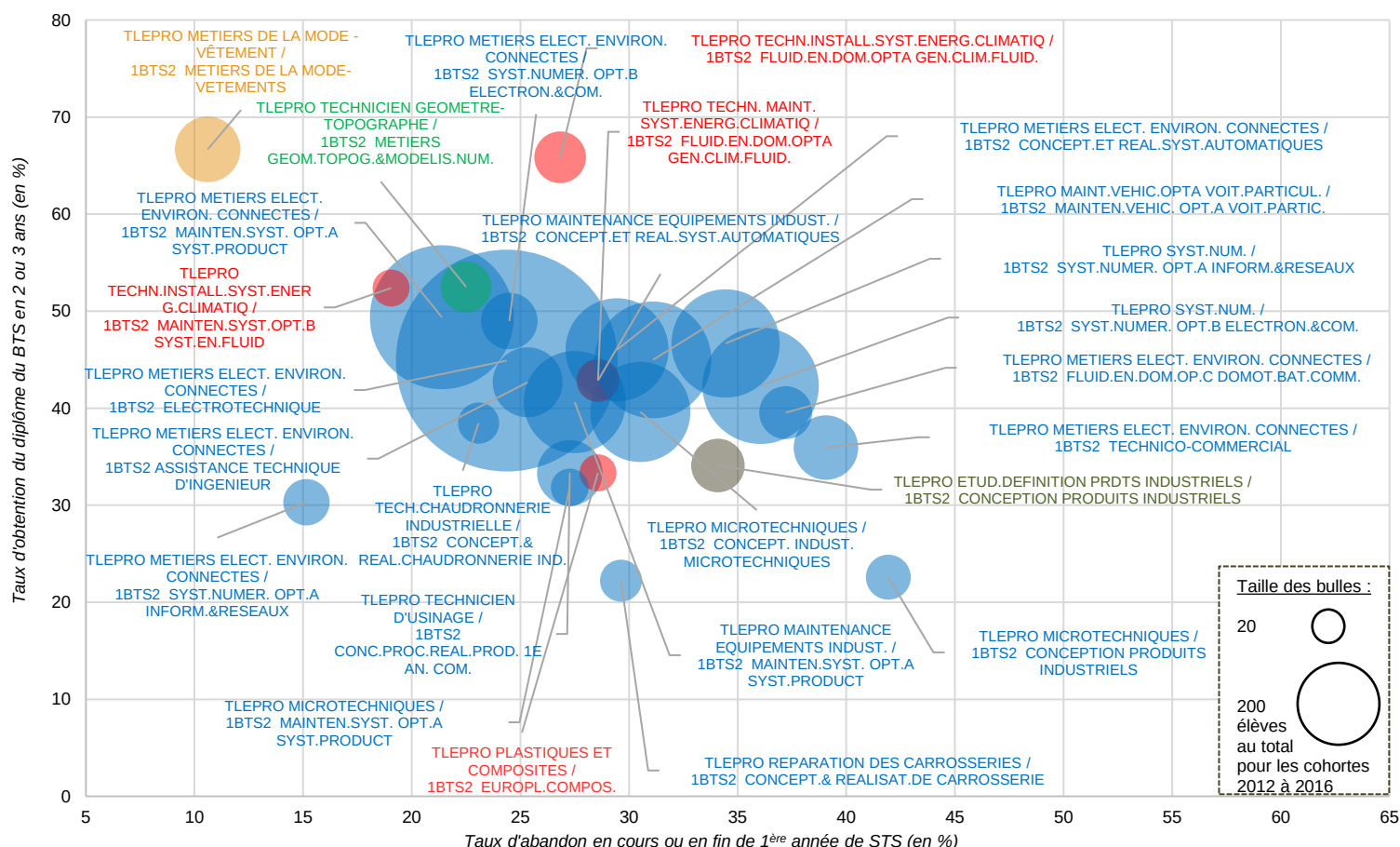
diplôme en 2 ou 3 ans. Bien qu'ils abandonnent plus fréquemment en 1^{ère} année que ces derniers (27 %), le taux d'obtention du BTS est également élevé pour les élèves de la terminale professionnelle « Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques » s'orientant vers le BTS « Fluides, énergies, domotiques option a : génie climatique et fluidique » (66 %), notamment bien plus élevé que ceux venant de la terminale professionnelle « Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques » (43 %).

Bien que les abandons en 1^{ère} année des élèves de la terminale professionnelle « Réparations de carrosseries » qui poursuivent dans la STS « Conception et réparations de carrosserie » ne sont pas plus fréquents que la moyenne (30 %), seulement 22 % d'entre eux obtiennent leur diplôme en 2 ou 3 ans, ce qui indique des parcours plus accidentés au cours de la 2^{ème} année (figure 9).

Figure 9 : Taux d'abandon en cours ou en fin de 1^{ère} année de STS et taux d'obtention du BTS en 2 ou 3 ans des élèves de terminale professionnelle de l'académie de Versailles ayant poursuivi dans une STS de la production sous statut scolaire (en %)

Couleur des bulles selon le domaine de spécialité de la terminale professionnelle :

Mécanique, électricité et électronique - Transformation - Génie civil, construction et bois - Spécialités pluri-techno de production - Matériaux souples



Champ : Elèves de terminale professionnelle de l'académie de Versailles ayant poursuivi en 1^{ère} année de STS de la production sous statut scolaire (cohortes 2012 à 2016), secteurs public et privé sous contrat (seules sont représentées les associations de spécialités de terminale et de STS qui ont compté plus de 20 élèves inscrits pour les cohortes 2012 à 2016). Source : Suivi de cohorte Dapep.

Spécialités des services

8 600 élèves par an en moyenne de 2012 à 2016 étaient inscrits au sein de l'académie de Versailles dans 20 spécialités de terminale professionnelle des services différentes.

Dix de ces spécialités ont comptabilisé chacune plus de 100 élèves venant de terminale professionnelle en moyenne par an. Ces dix spécialités regroupent 94 % de l'ensemble des élèves de terminale professionnelle des services, avec notamment deux spécialités prédominantes : « Gestion-administration » (environ 3 000 élèves par an) et « Commerce » (environ 1 750 élèves par an).

Les élèves qui poursuivent plus fréquemment en 1^{ère} année de STS sont ceux venant des spécialités de terminale professionnelle « Optique lunetterie » (23 %), « Gestion-administration » (18 %), « Réalisation de produits imprimés et plurimédia, option b : productions imprimées » (18 %), « Commerce » (15 %) et « Vente (prospection, négociation, suivi clientèle) » (15 %), bien que leurs taux de poursuite en STS n'atteignent pas les niveaux atteints par les élèves venant d'une spécialité de la production.

À l'inverse, ceux qui ne poursuivent pas ou le moins fréquemment en 1^{ère} année de BTS sous statut scolaire sont ceux venant des terminales professionnelles « Photographie » (0 %), « Conducteur transport routier marchandise » (0 %), « Métiers de la sécurité » (2 %), « Accueil et soins à la

personnes, option : en structure » (3 %) et « Accueil et soins à la personne, option : à domicile » (4 %) et « Esthétique, cosmétique, parfumerie » (4 %).

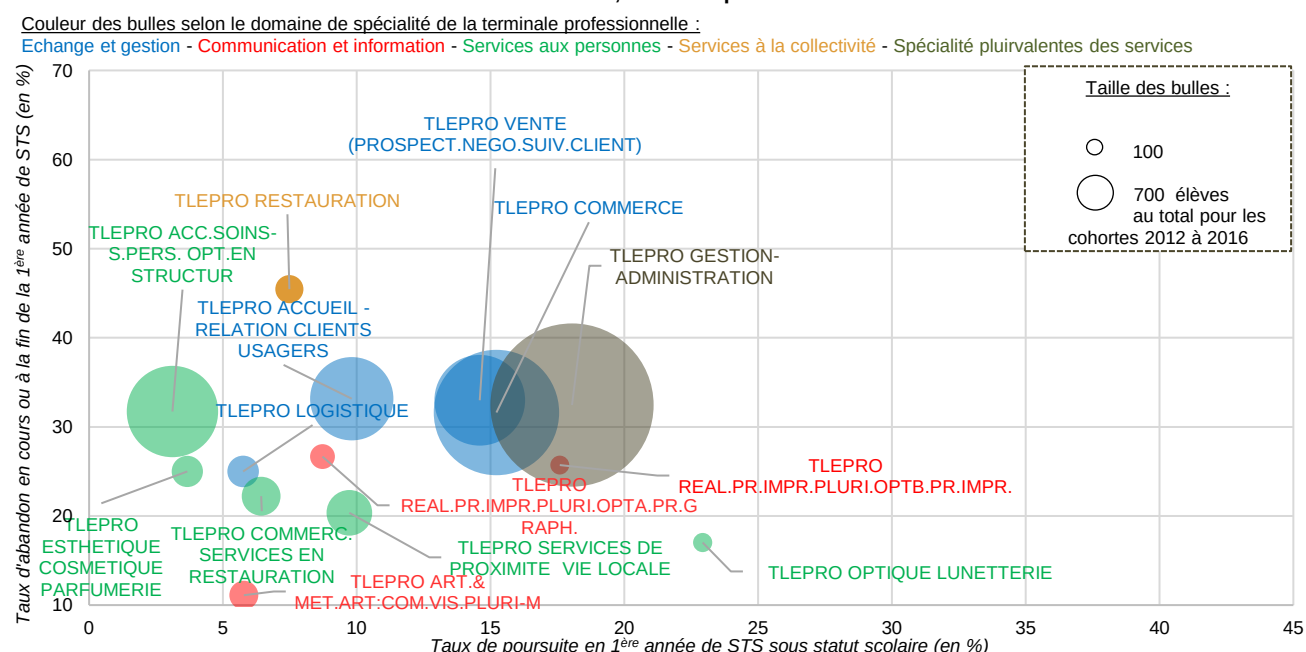
Les poursuites en STS sont également faibles pour les élèves venant des terminales professionnelles « Artisanat et métiers d'art, option communication visuelle plurimédia » (6 %) et « Restauration » (7 %) mais, alors que 45 % des seconds abandonnent en cours ou à la fin de la 1^{ère} année, ce n'est le cas que de 11 % des premiers (figure 10).

En plus de poursuivre plus fréquemment en STS, les élèves venant de la terminale « Optique lunetterie » abandonnent peu en cours ou à la fin de la 1^{ère} année (17 %). Par contre, ils sont près de la moitié à redoubler leur 1^{ère} année : sur les 47 élèves des cohortes 2012 à 2016 ayant poursuivi en STS, 16 ont redoublé leur 1^{ère} année (45 %) alors que ce type de parcours ne concerne au total que 9 % des élèves venant d'une terminale professionnelle des services ayant poursuivi en STS sur la même période.

Les élèves venant de la terminale professionnelle « Esthétique, cosmétique, parfumerie » qui continuent en BTS se distinguent quant à eux par une proportion plus importante d'élèves poursuivant en STS après la 1^{ère} année sous un autre statut (25 %, contre 4 % en moyenne).

Parmi les élèves de terminale professionnelle qui ont poursuivi en BTS, les élèves qui obtiennent le plus

Figure 10 : Poursuite des élèves de terminale professionnelle des services en STS et abandon en cours ou en fin de 1^{ère} année, selon la spécialité de terminale



souvent leur diplôme en 2 ou 3 ans viennent des terminales professionnelles « Commercialisation et services en restauration » (56 %), « Logistique » (53 %), « Services de proximité vie locale » (52 %), « Accueil et soins, services à la personne, option : en structure » (49 %) et « Artisanat et métiers d'arts : communication visuelle plurimédia » (48 %), « Commerce » (45 %), « Vente (prospection, négociation et suivi client) » (43 %) et « Accueil-relation clients usagers » (42 %) (figure 11). À l'inverse, ils sont moins nombreux à obtenir leur diplôme en 2 ou 3 ans lorsqu'ils viennent des terminales professionnelles « Réalisations de produits imprimés et plurimédia, option b : productions imprimées » (40 %), « Gestion-administration » (35 %) et « Optique lunetterie » (26 %).

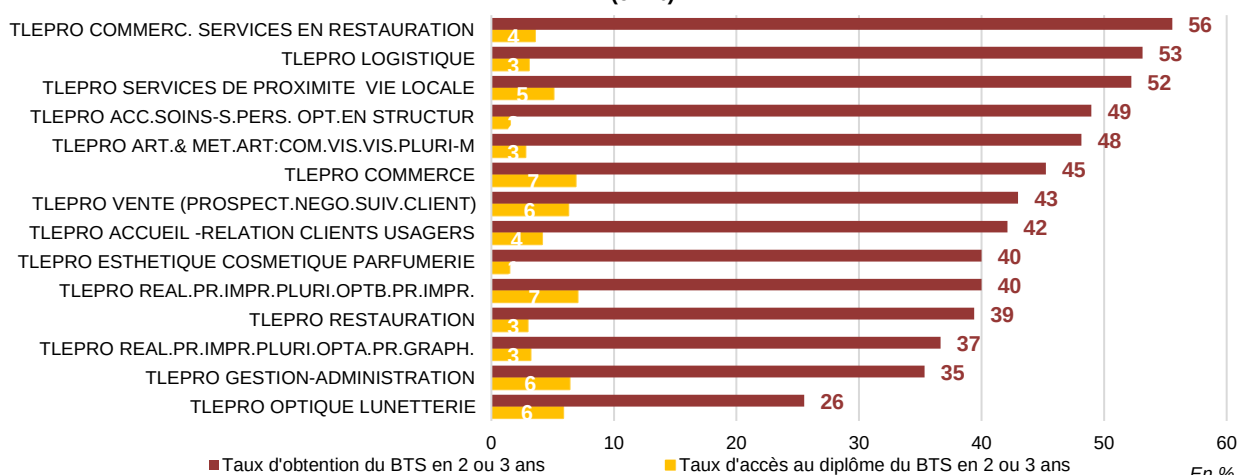
Pour ces derniers, les parcours sont atypiques: les élèves venant de la terminale professionnelle « Opticien lunetterie » poursuivent fréquemment en STS mais redoublent plus souvent leur 1^{ère} année et obtiennent peu fréquemment leur diplôme en 2 ou 3 ans. C'est le cas également, dans une moindre mesure, pour les élèves de la terminale professionnelle « Gestion-administration » qui sont 18 % à poursuivre en STS mais dont le parcours est marqué par un abandon conséquent au cours ou à la fin de la 1^{ère} année de STS.

Le taux de passage en 2^{ème} année est fréquent pour les élèves venant de la spécialité « Réalisations de produits imprimés et plurimédia, option a : productions graphiques » (73 %) et pourtant, ils ne sont que 37 % à obtenir leur diplôme en 2 ou 3 ans ce qui semble indiquer des parcours plus difficiles en 2^{ème} année (abandon ou échecs à l'examen).

Tout comme pour les spécialités de la production, le choix de la spécialité de BTS des élèves de terminale professionnelle des services se fait en lien avec leur spécialité d'origine, car entre 75 % et 98 % des élèves de chacune de ces spécialités qui poursuivent en STS se dirigent vers 3 spécialités au maximum, d'un même domaine de spécialité ou d'un domaine proche. Ceux de la terminale professionnelle « Accueil-relation clients usagers » font figure d'exception car ils se dirigent principalement vers cinq spécialités de STS : « Support à l'action managériale » pour 29 % de ceux qui poursuivent en STS sous statut scolaire, « Négociation et digitalisation de la relation client » (20 %), « Gestion de la PMA » (19 %), « Tourisme » (9 %) ou encore « Management commercial opérationnel » (9 %).

Au sein de l'académie de Versailles et en moyenne pour les cohortes de 2012 à 2016, près de 70 % des élèves de terminale professionnelle des services qui poursuivent en STS sous statut scolaire s'orientent vers une spécialité du domaine des échanges et de la gestion, notamment vers quatre principales spécialités : « Négociation et digitalisation de la relation client » (18 %), « Comptabilité et gestion » (17 %), « Gestion de la PME » et « Management commercial opérationnel » (13 %). Les spécialités de STS du domaine de la communication et de l'information concernant quant-à-elles 21 % des élèves de terminale professionnelle ayant poursuivi en 1^{ère} année de STS, avec comme principales spécialités « Support à l'action managériale » (15 %) et « Services informatiques aux organisations » (6 %), et 9 % pour les spécialités du domaine des services aux personnes.

Figure 11 : Taux d'accès au diplôme du BTS des élèves de terminale professionnelle des services et taux d'obtention du diplôme pour ceux ayant poursuivi en STS selon la spécialité de terminale (en %)



Champ : Elèves de terminale professionnelle de la production de l'académie de Versailles sous statut scolaire (cohortes 2012 à 2016), secteurs public et privé sous contrat (seules sont représentées les spécialités de terminale pour lesquelles plus de 20 élèves inscrits en terminale professionnelle de 2012 à 2016 ont poursuivi en STS sous statut scolaire l'année suivante). Source : Suivi de cohorte Dapep.

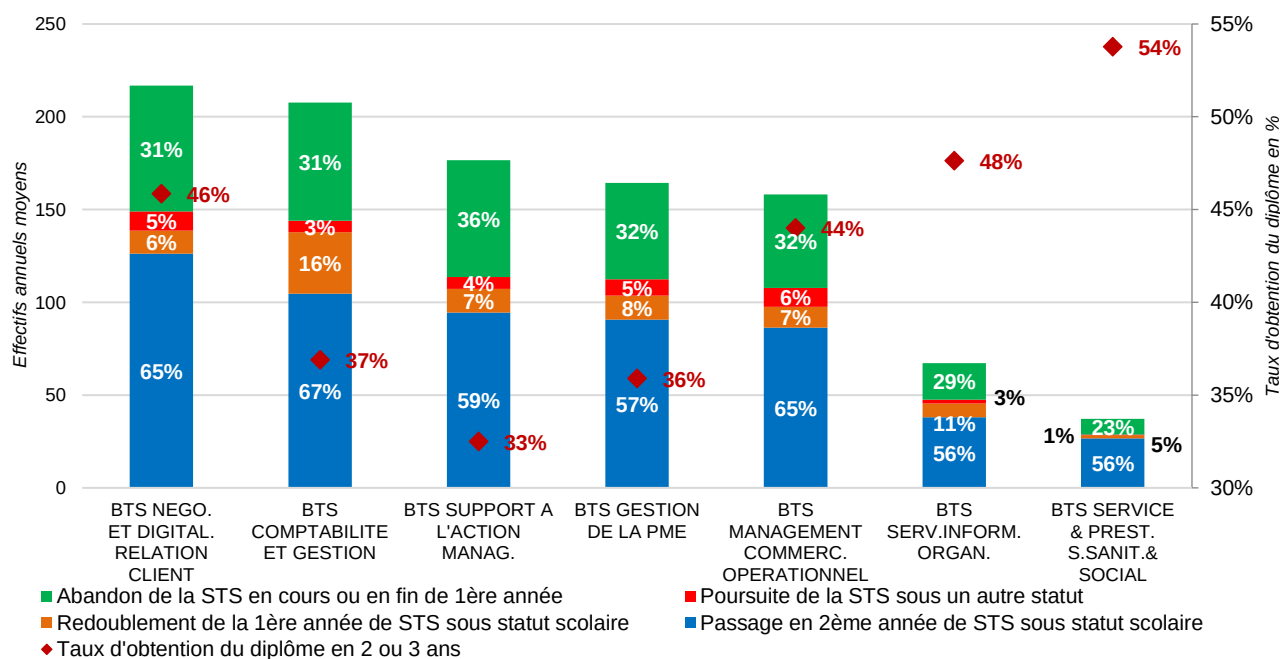
Parmi les sept principales spécialités de BTS des services, les parcours les plus fluides au cours de ce cursus sont ceux des spécialités « *Service et prestations des secteurs sanitaire et social* » dont 72 % passent en 2^{ème} année et 54 % obtiennent leur diplôme en 2 ou 3 ans (figure 12). Ils ne représentent cependant que 37 élèves en moyenne par an. Viennent ensuite les élèves inscrits dans les spécialités de STS « *Services informatiques aux organisations* » et « *Négociation et digitalisation de la relation client* » qui connaissent les parcours les plus fluides car près de six élèves sur 10 passent en 2^{ème} année et près de la moitié sont finalement diplômés en 2 ou 3 ans.

À l'inverse, seul un tiers de ceux inscrits en 1^{ère} année du BTS « *Support à l'action managériale* » obtiennent finalement leur diplôme en 2 ou 3 ans et 36 % abandonnent en cours ou à la fin de la 1^{ère} année. Les parcours en STS sont également plus accidentés pour les élèves de terminale professionnelle s'étant orientés vers les STS « *Gestion de la PME* » et « *Comptabilité et gestion* » car à peine plus d'un tiers sont finalement diplômés en 2 ou 3 ans, avec notamment un taux de redoublement élevé pour ce dernier (16 %).

Tout comme pour les terminales professionnelles de la production, les parcours dépendent des spécialités de STS vers lesquelles ils se sont orientés.

Par exemple, 37 % des élèves de la terminale professionnelle « *Gestion-administration* » qui poursuivent en STS sous statut scolaire se sont orientés vers la STS « *Comptabilité et gestion* » : ils représentent environ 1 000 élèves par an de 2012 à 2016. La moitié d'entre eux passent en 2^{ème} année l'année suivante, 30 % abandonnent en cours ou à la fin de la 1^{ère} année de BTS et 16 % redoublent cette 1^{ère} année. Au final, seuls 37 % sont diplômés du BTS en 2 ou 3 ans. Néanmoins, c'est en s'orientant vers cette spécialité de STS ou vers la spécialité « *Gestion de la PME* » que les élèves venant de la terminale « *Gestion-administration* » abandonnent le moins en 1^{ère} année (30 %). Les parcours sont proches de ceux de ces deux spécialités pour ceux qui se dirigent vers la STS « *Support à l'action managériale* » mais les abandons sont tout de même un peu plus fréquents en 1^{ère} année (36 %). Ces élèves obtiennent également un peu moins souvent leur diplôme (31 %). Ceux qui se sont orientés vers d'autres spécialités de STS abandonnent plus fréquemment, jusqu'à 58 % lorsqu'ils s'inscrivent en 1^{ère} année de la STS « *Professions immobilières* » pour lesquels le redoublement de la 1^{ère} année n'est pas rare (21 %). Les élèves de la terminale « *Gestion-administration* » qui se sont orientés vers le STS « *Notariat* » sont ceux qui ont le plus souvent obtenu leur diplôme en 2 ou 3 ans (50 %). Viennent ensuite en 2^{ème} position ceux qui se sont orientés vers le BTS « *Banque, conseiller client particulier* » (42 %). Néanmoins, ces deux

Figure 12 : Devenir des élèves de terminale professionnelles à l'issue d'une 1^{ère} année de STS des services et taux d'obtention du diplôme en 2 ou 3 ans pour les principales spécialités de STS



Champ : Elèves de terminale professionnelle de l'académie de Versailles ayant poursuivi dans une 1^{ère} année de BTS des services sous statut scolaire (cohortes 2012 à 2016), secteurs public et privé sous contrat. Source : Suivi de cohorte Dapep.

orientations sont minoritaires et ne concernent que 4 % d'entre eux.

76 % des élèves de la terminale professionnelle « Commerce » qui poursuivent en STS s'orientent vers les spécialités « Management commercial opérationnel » ou « Négociation et digitalisation de la relation client » pour lesquelles les parcours sont justement plus fluides jusqu'au diplôme que dans les autres spécialités de STS : près d'un tiers passent en 2^{ème} année et près de la moitié obtiennent leur BTS en 2 ou 3 ans (respectivement 46 % et 49 %). Les parcours sont nettement moins couronnés de succès lorsqu'ils s'orientent vers la STS « Support à l'action managériale » car 43 % abandonnent au cours ou en fin de 1^{ère} année et seulement 27 % obtiennent le diplôme en 2 ou 3 ans. C'est le cas également des élèves qui s'orientent vers la STS « Commerce international à référentiel européen » : 39 % d'abandons au cours ou à la fin de la 1^{ère} année et 38 % obtiennent leur diplôme en 2 ou 3 ans. Les élèves de la terminale professionnelle « Commerce » poursuivant vers la STS « Banque, conseiller de client particulier » sont ceux qui connaissent les parcours les plus réussis jusqu'au diplôme car seuls 19 % d'entre eux abandonnent au cours ou en fin de 1^{ère}

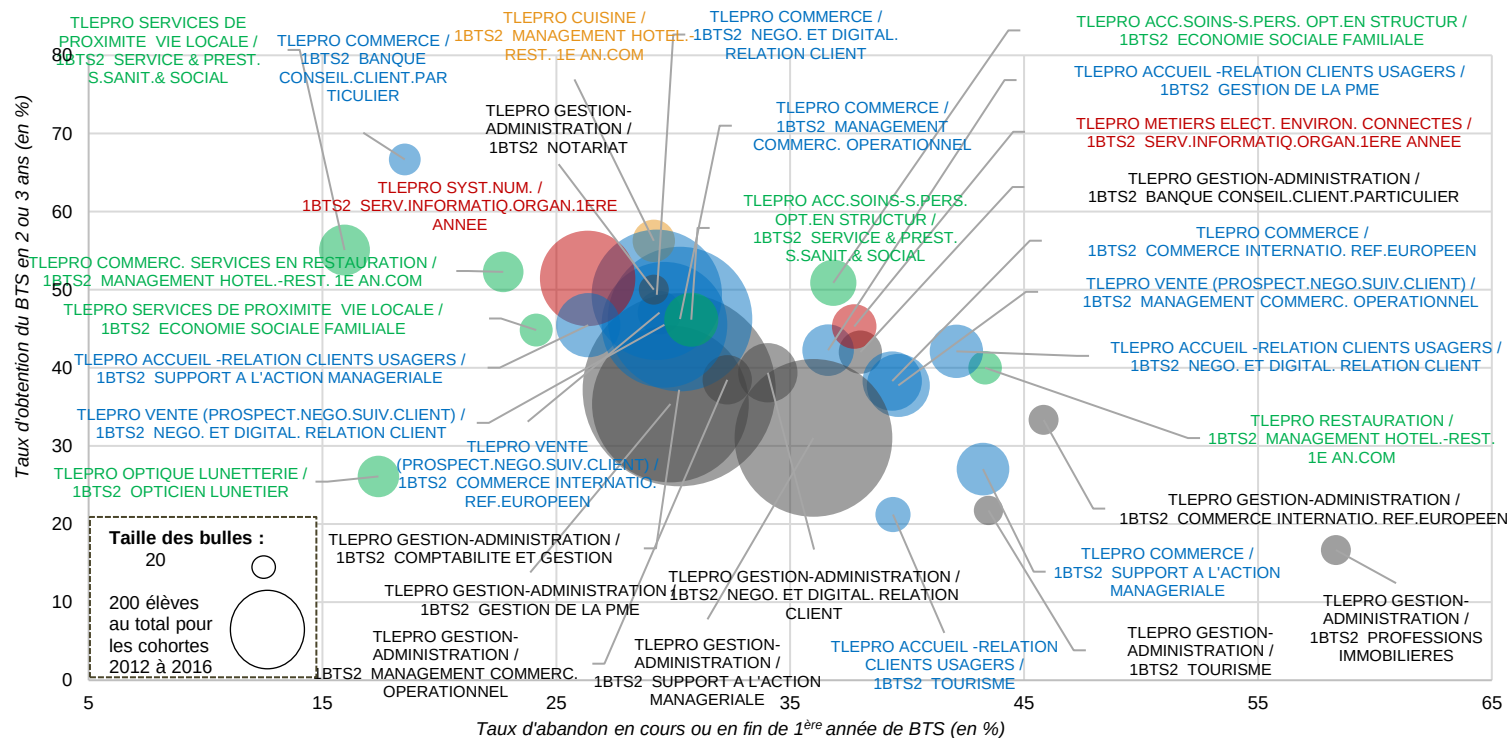
année et 67 % obtiennent leur diplôme en 2 ou 3 ans. Cependant, cette orientation est minoritaire et ne concerne que 27 élèves pour l'ensemble des cohortes de 2012 à 2016.

À part ces deux derniers, les parcours en STS les plus réussis sont ceux des élèves des spécialités « Cuisine » et « Commercialisation et services en restauration » s'orientant vers la STS « Management en hôtellerie-restauration » : moins de 30 % d'abandon en 1^{ère} année et, respectivement, 56 % et 52 % d'élèves diplômés en 2 ou 3 ans. C'est le cas également des élèves de la terminale professionnelle « Services et prestations du secteur sanitaire et social » s'orientant vers la STS de même intitulé car seuls 16 % abandonnent en 1^{ère} année et 55 % sont finalement diplômés en 2 ou 3 ans. Les abandons en 1^{ère} année sont plus fréquents (26 %) mais ils sont toutefois nombreux à être finalement diplômés du BTS en 2 ou 3 ans lorsqu'ils viennent de la terminale professionnelle « Systèmes numériques » et qu'ils s'orientent vers la STS « Services informatiques aux organisations » sont finalement diplômés en 2 ou 3 ans.

Figure 13 : Taux d'abandon en cours ou en fin de 1^{ère} année de STS et taux d'obtention du STS en 2 ou 3 ans des élèves de terminale professionnelle de l'académie de Versailles ayant poursuivi dans une STS des services sous statut scolaire (en %)

Couleur des bulles selon le domaine de spécialité de la terminale professionnelle :

Echange et gestion- Transformation - Services aux personnes- Spécialité plurivalentes des services- Mécanique, électricité et électronique



Champ : Elèves de terminale professionnelle de l'académie de Versailles ayant poursuivi dans une 1^{ère} année de STS des services sous statut scolaire (cohortes 2012 à 2016), secteurs public et privé sous contrat (seules sont représentées les associations de spécialités de terminale et de STS qui ont compté plus de 20 élèves inscrits pour les cohortes 2012 à 2016). Source : Suivi de cohorte Dapep.

Le parcours au sein de la STS « *Tourisme* » est difficile pour les élèves de terminale professionnelle, qu'ils viennent de la spécialité « *Gestion-administration* » ou « *Accueil-relation clients usagers* ». En effet, plus d'un tiers abandonnent en 1^{ère} année et moins de 25 % sont finalement diplômés en 2 ou 3 ans.

Enfin, les parcours des élèves venant de la terminale professionnelle « *Opticien lunetier* » s'orientant vers le BTS « *Optique lunetterie* » ressortent à nouveau comme des cas particuliers car bien que les abandons en 1^{ère} année ne soient pas extrêmement fréquents (17 %), seulement un quart des élèves de la terminale sont finalement diplômés en 2 ou 3 ans, sachant qu'un tiers redoublent leur 1^{ère} année.

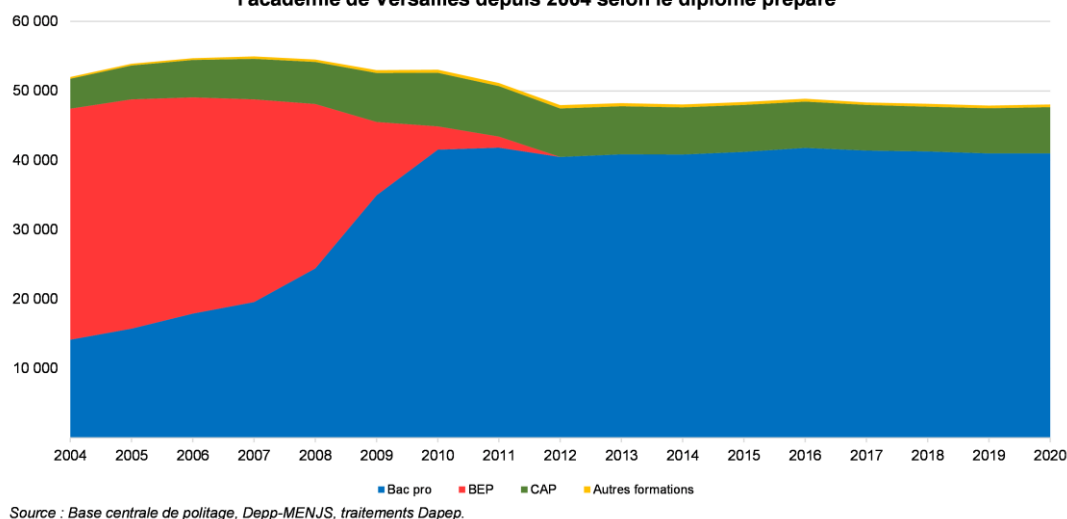
Voie professionnelle : éléments d'évolution et de cadrage

Dans l'académie de Versailles, plus de 231 000 élèves sont inscrits dans une formation du second degré à la rentrée 2019, dont 70 000 dans une formation professionnelle (30 %). Parmi eux, 68,5 % suivent une formation professionnelle par la voie scolaire (47 900 élèves) et 31,5 % par la voie de l'apprentissage (22 000 apprentis).

Depuis 2006 au sein des formations du second degré dans l'académie, la voie professionnelle s'est réduite en nombre d'inscrits (- 7 600) et en proportion, passant de 34 % à 30 %, avec une baisse qui s'est concentrée sur la voie scolaire (-5 points contre +1 point pour l'apprentissage). Durant cette période, la voie professionnelle a été marquée par une réforme d'ampleur qui a conduit à la disparition des classes menant au Brevet d'études professionnelles (BEP) après la troisième, remplacé par un baccalauréat professionnel désormais accessible en trois ans avec la création d'une classe de seconde professionnelle à l'image des voies générale et technologique. Ainsi, depuis 2008 et surtout 2009, l'accès à la voie professionnelle se fait à l'issue de la troisième soit par une orientation en CAP en deux ans, soit vers un baccalauréat professionnel ; le BEP devenant un diplôme intermédiaire pouvant être présenté pendant le cursus menant au baccalauréat professionnel. En 2020, ce diplôme intermédiaire est supprimé au profit de l'attestation de réussite intermédiaire.

Au sein de la voie professionnelle scolaire, cette rénovation a engendré une forte augmentation du nombre d'élèves inscrits dans un cursus menant au baccalauréat (de la seconde à la terminale), qui en est alors devenu le diplôme phare. Depuis 2011, ce cursus concerne plus de 40 000 inscrits dans l'académie, soit 80 % des élèves inscrits dans la voie professionnelle scolaire contre 45 % en 2008 (*figure A*).

Figure A : Evolution du nombre d'élèves dans la voie professionnelle scolaire dans l'académie de Versailles depuis 2004 selon le diplôme préparé



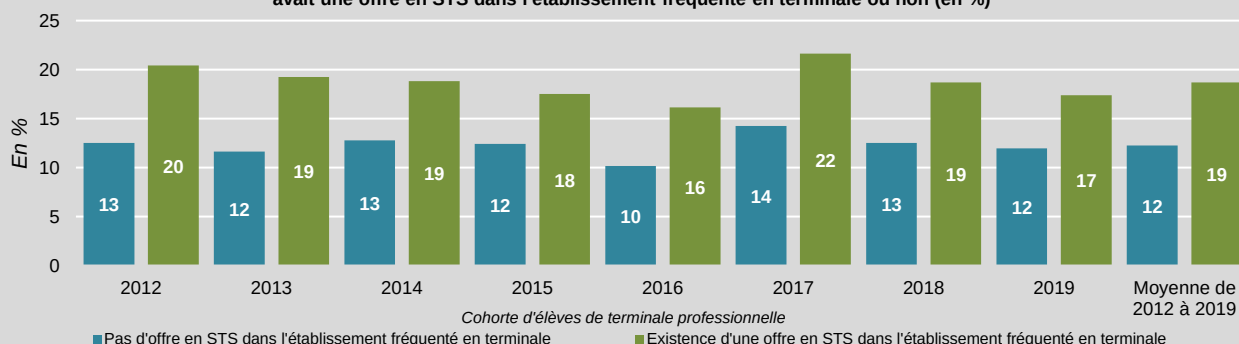
A la rentrée 2019, les élèves inscrits dans une formation professionnelle du second degré de la voie scolaire sont en majorité des garçons (61 %), bien que cette voie reste plus féminisée que l'apprentissage (70 %). Par rapport aux apprentis, ils sont aussi en moyenne plus jeunes (18 ans contre 23 ans) et sont plus souvent inscrits dans un cursus menant au baccalauréat professionnel (85 % contre 39 %).

Les élèves de terminale professionnelle qui fréquentaient un établissement dans lequel existe une offre en STS poursuivent plus souvent dans ce cursus que les autres

Les bacheliers professionnels de 2014 s'informent plus souvent que les bacheliers généraux et technologiques à propos de l'enseignement supérieur directement dans leur lycée, à l'occasion de séances d'information ou grâce à des brochures (45 %, contre respectivement 42 et 31 %) (Ponceau et Chan-Pang-Fong, 2017). A l'inverse, ils consultent moins souvent un conseiller d'orientation et s'informent moins souvent à ce sujet auprès de membres de leur famille ou directement auprès des établissements proposant une offre en enseignement supérieur, à l'occasion de journées portes ouvertes ou en prenant connaissance des brochures d'information par exemple). Ces différences de prise de renseignement peuvent être liées aux types de formations d'enseignement supérieur envisagées car de façon générale, l'ensemble des bacheliers de 2014 ayant poursuivi en STS s'informent plus souvent directement dans leur lycée. Ce sont également eux qui disent le plus souvent que leur formation était dans la continuité de leur bac (45 % d'entre eux contre un étudiant sur quatre).

Dans l'académie de Versailles, 19 % des élèves de terminale professionnelle qui fréquentaient un établissement dans laquelle existe une offre en STS poursuivent dans ce cursus par la voie scolaire, contre 12 % pour ceux qui fréquentaient un établissement dans lequel il n'y a pas d'offre en STS, soit +7 points en moyenne pour les cohortes d'élèves de terminale professionnelle de 2012 à 2019. Cet écart s'observe chaque année (figure B). Les élèves de terminale professionnelle qui fréquentent un établissement qui propose une offre en STS ont sans doute un accès facilité aux informations concernant cette filière.

Figure B : Taux de poursuite en STS par la voie scolaire des élèves de terminale professionnelle selon qu'il y avait une offre en STS dans l'établissement fréquenté en terminale ou non (en %)



Champ : Elèves de terminale professionnelle de l'académie de Versailles sous statut scolaire, secteurs public et privé sous contrat. Source : Suivi de cohorte Dapep.

Ces élèves qui fréquentaient en terminale un établissement dans lequel il y avait une offre en STS représentent 40 % des élèves inscrits en terminale professionnelle de 2012 à 2016. Plus particulièrement, 35 % fréquentaient un établissement dans lequel il y avait une offre en STS de la même catégorie de spécialité (production / services) que celle suivie en terminale, 13 % fréquentaient en terminale un établissement proposant une offre en STS du même domaine de spécialité que celle suivie en terminale et 6 % du même groupe de spécialité.

Si ceux qui fréquentaient en terminale un établissement dans lequel il y avait une offre de STS poursuivent plus souvent dans ce cursus par la voie scolaire, ils passent aussi plus souvent en 2^{ème} année de STS l'année suivante (60 %, contre 54 % soit +6 points) et abandonnent un peu moins souvent en cours ou en fin de 1^{ère} année (29 %, contre 33 %, soit + 4 points). Ils obtiennent au final un peu plus souvent leur diplôme que les autres (45 % contre 43 %, soit +2 points) (figure C).

Figure C : Parcours en STS des élèves de terminale professionnelle selon qu'il y avait ou non une offre en STS dans l'établissement fréquenté en terminale

Cohortes de terminale professionnelle de 2012 à 2016	Nombre d'élèves de terminale professionnelle	%	Taux de poursuite en STS voie scolaire (en %)	Situation en N+2				Obtention du diplôme	
				Taux de passage en 2 ^{ème} année (en %)	Taux de redoublement de la 1 ^{ère} année de STS (en %)	Taux de poursuite en STS sous un autre statut (en %)	Taux d'abandon en cours ou en fin de 1 ^{ère} année (en %)	Taux d'obtention du diplôme en 2 ou 3 ans (en %)	Taux d'accès au BTS en 2 ou 3 ans (en %)
Pas d'offre de STS dans l'établissement fréquenté en terminale	39 386	59,6	11,9	54,3	8,5	4,3	32,9	43,1	5,1
Existence d'une offre de STS dans l'établissement fréquenté en terminale	26 749	40,4	18,4	60,2	7,1	4,1	28,6	44,9	8,2
dont STS de même catégorie dans l'UAI de terminale	23 390	35,4	19,3	60,9	6,5	4,2	28,4	45,1	8,7
dont STS de même domaine dans l'UAI de terminale	8 528	12,9	16,3	62,0	6,1	5,0	27,0	46,5	7,6
dont STS de même groupe dans l'UAI de terminale	3 883	5,9	18,7	60,1	4,5	6,7	28,6	48,0	9,0

Champ : Elèves de terminale professionnelle de l'académie de Versailles sous statut scolaire (cohortes 2012 à 2016), secteurs public et privé sous contrat. Source : Suivi de cohorte Dapep.

Cependant, s'ils poursuivent un peu plus souvent en STS et ont des parcours un peu plus fluides au cours de ce cursus jusqu'au diplôme, l'écart persiste mais se réduit tout au long du cursus par rapport à ceux qui fréquentaient un établissement en terminale qui ne proposait pas d'offre en STS.

Cependant, ce n'est pas parce qu'il existe une offre en STS dans l'établissement fréquenté en terminale professionnelle que ceux qui poursuivent en STS restent forcément dans le même établissement : ce n'est le cas que de 27 % d'entre eux. De plus, les parcours en STS sont plus fluides pour ceux qui poursuivent en STS dans un autre établissement car ils passent plus souvent en 2^{ème} année l'année suivante (64 %, contre 55 %), redoublent moins souvent leur 1^{ère} année de STS (5 %, contre 9 %) et abandonnent moins souvent en cours ou en fin de 1^{ère} année (27 %, contre 32 %). Au final, 45 % d'entre eux obtiennent leur diplôme en 2 ou 3 ans, contre 40 % de ceux qui ont poursuivi en STS dans le même établissement que celui fréquentaient au cours de la terminale professionnelle (figure D).

Figure D : Parcours en STS des élèves de terminale professionnelle selon qu'ils aient poursuivi ou non en STS dans le même établissement que celui fréquenté en terminale

Cohortes de terminale professionnelle de 2012 à 2016	Nombre d'élèves de terminale professionnelle	%	Taux de poursuite en STS voie scolaire (en %)	Situation en N+2				Taux d'obtention du diplôme en 2 ou 3 ans (en %)
				Taux de passage en 2 ^{ème} année (en %)	Taux de redoublement de la 1 ^{ère} année de STS (en %)	Taux de poursuite en STS sous un autre statut (en %)	Taux d'abandon en cours ou en fin de 1 ^{ère} année (en %)	
Poursuite en STS dans le même établissement que celui fréquenté en terminale	7 022	73,3	100,0	55,0	8,7	4,1	32,2	39,8
Poursuite en STS dans un autre établissement que celui fréquenté en terminale	2 564	26,8	100,0	63,6	5,4	4,5	26,5	44,6

Champ : Elèves de terminale professionnelle de l'académie de Versailles sous statut scolaire (cohortes 2012 à 2016), secteurs public et privé sous contrat.
Source : Suivi de cohorte Dapep.

Méthodologie :

Le suivi du parcours en STS des élèves de terminale professionnelle sous statut scolaire de l'académie de Versailles des secteurs public et privé sous contrat est réalisé au niveau intra académique. Les parcours de ceux qui poursuivent dans cette formation en dehors de l'académie ne sont pas suivis. La poursuite d'études en STS par apprentissage dans un Centre de formation d'apprentis (CFA) dès la 1^{ère} année de STS n'est pas non plus évaluée. En revanche, l'obtention du diplôme du BTS est également prise en compte pour les élèves sous statut scolaire en 1^{ère} année de STS poursuivant en 2^{ème} année de STS par apprentissage au sein d'un EPLE ou d'un CFA.

Les données sur les inscriptions proviennent de la base élèves académique (BEA) de 2004 à 2016 et du système d'information statistique consolidé académique (Sysca) à partir de 2017. Le passage entre ces deux systèmes d'informations a pu engendrer des difficultés de suivi des élèves, notamment pour le calcul du taux d'abandon au cours en ou en fin de 1^{ère} année de STS pour la cohorte des élèves de terminale professionnelle de 2015 et pour le calcul du taux de poursuite en 1^{ère} année de STS pour la cohorte de 2016.

Les informations sur l'apprentissage sont issues du système d'information de la formation des apprentis (Sifa) et les résultats au diplôme des élèves et des apprentis sont issus des fichiers du Service Inter académique des Examens et des Concours (Siec Ile-de-France).

Bibliographie :

- Bonnaud J., Boussad N., Capillon J., Flotte B., Ngo C., Pancarte K., Robinette A., Wolfer O., « L'orientation des nouveaux bacheliers franciliens : davantage d'études longues, des capacités d'accueil contraintes dans les filières courtes », *Insee Analyse* n°84, Insee Ile-de-France, juin 2018.
- Bonnaud J., Benabdallah S., « Un parcours des terminales professionnelles en STS toujours marqué par un fort abandon en première année », *Brèves de la Dapep* n°2, Dapep-Rectorat de Versailles, juillet 2020.
- Demongeot A., Lombard F., « L'apprentissage au 31 décembre 2020 », *Note d'information* n°21.30, Depp-MENJS, juillet 2021.
- George E., « 43 % des lycéens de la voie professionnelle sont en emploi salarié six mois après leur sortie du système scolaire », *Notes de la Dapep* n°2, Dapep-Rectorat de Versailles, février 2021.
- Mamari C., « Parcours et réussite en STS : les indicateurs de la session 2018 », *Note flash du Sies* n°10, Sies-MESRI, juin 2019.
- Merlin F., « Le « décrochage » en STS : l'autre échec dans l'enseignement supérieur », *Céreq Bref* n°366, Céreq, 2018.
- Ndao G., Pirus C., « Le devenir des bacheliers professionnels qui poursuivent des études », *Note d'information enseignement supérieur et recherche* n°7, Sies-MESRI, avril 2019.
- Ponceau J., Chan-Pang-Fong E., « Après le bac ? Choix d'orientation et entrée dans l'enseignement supérieur des bacheliers 2014 », *Note d'information Enseignement supérieur et Recherche* n°17.01, MENESR-Sies, janvier 2017.
- Razafindratsima N., Bonnevalie L., « Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2019 », *Note flash du Sies* n°22, Sies-MESRI, octobre 2019.
- Rosenwald F. (dir.), « Les taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur – Fiches 6.22 et 6.23 », *Repères et références statistiques*, Depp-MENJS, 2020.

Télécharger les données
des figures au format
Excel

